

LES CONDITIONS D' ACCEPTATION

Processus de traitement 11-12-13

Vous trouvez les conditions d'acceptation les plus actuelles au site Renewi: <https://www.renewi.com/fr-be/acceptatievoorwaarden-roeselare>

Le déchet doit être conforme aux paramètres suivants :

Paramètre	Teneur
Cyanures libres	max. 250 mg kg/ms
organohalogènes	max. 1.000 mg/kg ms
solvant	max. 3% / kg ms
huile minérale	max. 5% / kg ms
perte de feu	10% ou TOC 6%
point éclair	> 60°C